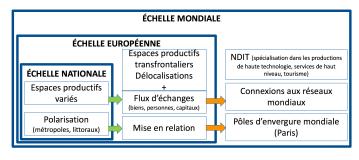
3 Des espaces intégrés à l'échelle européenne et mondiale

L'intégration européenne et mondiale des systèmes productifs français est à l'origine de délocalisations, de relocalisations, de la création de réseaux transnationaux, d'une ouverture... qui provoquent des mutations des systèmes productifs, qui, de ce fait, changent d'échelle.

Les espaces productifs à partir de leur ancrage régional ont d'abord une intégration européenne. L'UE représente 60% des échanges commerciaux de la France (productions à forte valeur ajoutée, services de haut niveau...). Des projets économiques communs, des partenariats industriels sont aussi mis en œuvre



avec des partenaires européens (AIRBUS Group, alliance PSA-Fiat Chrysler Automobile). Ainsi, l'UE joue un rôle très important dans la dynamisation des espaces productifs (Politique agricole commune, programmes industriels, infrastructures) et contribue au renforcement de l'ouverture européenne par les transports (création d'un réseau transeuropéen des transports).

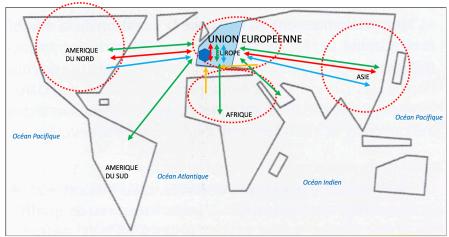
Les 17 000 entreprises étrangères implantées en France, dont ¼ sont américaines, génèrent 2,2 M d'emplois et 17 % de la valeur ajoutée. La France s'appuie sur de nombreux atouts dont sa situation de carrefour géographique en Europe, la bonne accessibilité du territoire grâce à des infrastructures et des réseaux de qualité assurant de bonnes connexions et une logistique très performante, le dynamisme du marché intérieur, la main d'œuvre bien formée... Elle est le 1^{er} pays

Une recomposition permanente des espaces productifs dans le cadre d'une concurrence à 1 France intégrée dans l'espace européen échelle internationale Délocalisation 0 Délocalisation N Α D UE 0 IDE / Relocali Entreprise non compétitive face à la concurrence extérieure : désindustrialisation
Entreprise menacée par la compétition internation Entreprise menacée par la compétition internationale transfère la fabrication de ses produits à l'étranger : délocalisation X Entreprise cherchant à réduire ses coûts de production transfère la fabrication de certains de ses produits en Europe de l' Est : délocalisation → Entreprise cherchant à réduire ses coûts de production déplace la fabrication de certains de ses produits sur le littoral : littoralisation Société étrangère investit ou française réinvestit en France en ouvrant un établissement de production ou une agence : IDE et relocalisation

européen d'accueil pour les IDE. Même, de plus en plus d'entreprises françaises installées à l'étranger s'orientent (même si cela reste timide) vers des relocalisations.

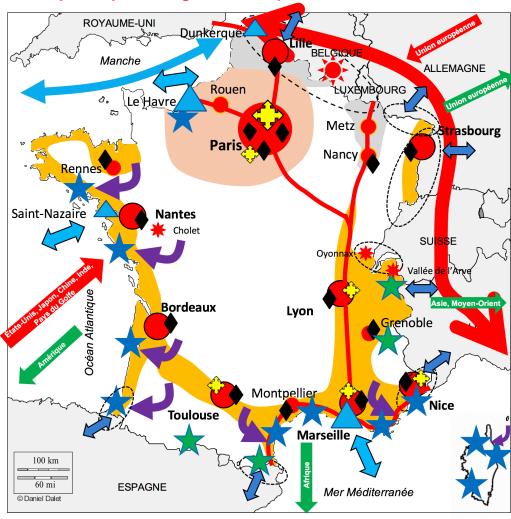
Les systèmes productifs français intègrent l'échelle mondiale dans leur stratégie. Les FTN françaises représentent 30% des actifs, 1/3 du PIB et plus de la moitié des exportations. Elles s'appuient sur un vaste réseau de sous-traitants et de partenaires et sont de vraies vitrines de l'internationalisation économique de la France notamment dans les secteurs du luxe, du BTP et de l'agroalimentaire (Alstom, L'Oréal, LVHM, Bouygues, Vinci, Danone). Toutefois, la France ne dispose pas de firmes de rang mondial dans certains secteurs clés comme l'informatique, les logiciels ou les machines-outils. L'industrie française est au 3ème rang européen derrière l'Allemagne et l'Italie et au 5ème rang mondial, et ceci, malgré l'essor des pays émergents.

La France: des espaces productifs intégrés dans le monde



Des espaces productifs intégrés à plusieurs échelles Le marché national, relativement dynamique Le marché européen, de plus en plus au cœur des stratégies Une présence sur le marché mondial, une position à consolider Par des flux mondialisés Principaux flux commerciaux, avec les pôles majeurs de l'éco mondiale mais de + en + avec les pays les émergents Principaux flux d'IDE (1er pays d'accueil pour les IDE en Europe) Principaux flux touristiques Principaux flux migratoires

Des espaces et des systèmes productifs français recomposés par l'intégration européenne et la mondialisation



<u>I/Des espaces productifs en recomposition : mutations et diversification</u>

- 1. Des espaces productifs qui s'élargissent :
- Un centre économique consolidé : services, industries, agriculture exportatrice
- Des espaces périphériques et des grands corridors dynamisés : héliotropisme, effet sud. déconcentration
- Des espaces périphériques frappées par la concurrence mondiale (textile, industrie lourde) en reconversion
- Des espaces marginalisés qui valorisent leurs aménités : tourisme, agriculture paysanne, traditions et savoir-faire
- 2. Des systèmes productifs de plus en plus métropolisés et connectés
- Ville mondiale : près de 30% du PIB, qui cumule industries de pointe, tertiaire directionnel, rayonnement culturel et universitaire, tourisme et accès aux grands réseaux de transport
- Métropoles à vocation européenne et nationale qui concentrent les emplois de direction et organisent l'espace productif régional (Industrie de haute technologie, recherche-enseignement sup, réseaux de transport)
 - 3. <u>Une diversification des espaces et des systèmes productifs qui s'appuient sur les aménités</u>
 - Des espaces productifs dédiés à la recherche et au développement : pôles de compétitivité et technopôles (Industrie de haute technologie, rechercheenseignement sup, réseaux de transport), forte concentration d'emplois industriels et tertiaires qualifiés.

Des espaces et des systèmes productifs liés au tourisme : construction, services, transport



Forte valorisation touristique du littoral



Des districts industriels fortement tournés vers l'international : PME dynamiques, exportatrices en réseau et en concurrence

Choletais : industrie textile (mouchoirs, pantoufles) ; Oyonnax : matières plastiques ; Vallée de l'Arve : décolletage)

II/Des espaces productifs au cœur de la mondialisation : ouverture et connexion

- 1. Une littoralisation croissante des espaces productifs
- Littoral connaissant une croissance démographique et économique plus rapide que la moyenne nationale (tourisme, urbanisation, maritimisation)
- Zone Industrialo-Portuaire (ZIP), portes d'entrée du territoire français (Gateway) et pôles industriels majeurs
- 2. Une forte insertion dans la mondialisation
- La Northern Range, espace maritime européen majeur intégré à la navigation circumterrestre
- Façade maritime intégrée à l'espace mondial
- Aéroport de Paris : 2º Hub aérien européen et 6º mondial, près de 100 millions de passagers par an.
- Flux étrangers d'investissement (IDE)
- Destination des délocalisations et des conquêtes de marchés
- 3. Des espaces d'interface avec l'Europe
- Aéroport de dimension européenne et hub national
- Espace transfrontalier (Eurorégions) favorisant les échanges (60% des exportations françaises) et les activités productives (industries, services)
- Principal interface terrestre entre la France et ses partenaires européens
- Principal corridor de transport intégré aux réseaux de transport européen (activités de logistique)
 - V Dorsale européenne, cœur économique de l'UE.
- Financements européens pour dynamiser les espaces productifs